

# LA SANTÉ EN DORDOGNE UN CADRE D'EXCEPTION POUR EXERCER VOTRE PROFESSION

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,  
L'ASSURANCE MALADIE & L'ENSEMBLE DES  
COLLECTIVITÉS LOCALES DE LA DORDOGNE  
VOUS ACCOMPAGNENT DANS VOTRE  
INSTALLATION

## UN PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT COMPLET

- Un guichet unique, des aides à l'exercice



## DES AIDES À L'INSTALLATION

- Des exonérations fiscales,  
des accompagnements financiers

## DES OUTILS

- Une cartographie sur l'offre de santé,  
une étude de patientèle

## Un plan d'action pour :

- ◆ Aider au développement de projets innovants
- ◆ Assurer une couverture territoriale en matière d'offre
- ◆ Accompagner financièrement et techniquement les porteurs de projets
- ◆ Aider à l'équipement numérique des structures médicales pour faciliter la télémédecine
- ◆ Développer une plateforme numérique unique pour l'information et l'accompagnement des professionnels de santé
- ◆ Contribuer aux frais de formation des étudiants en médecine
- ◆ Participer aux frais de mobilité et d'hébergement des médecins stagiaires (indemnités de stage)
- ◆ Accompagner les formations médicales et paramédicales sur le Campus Universitaire de Périgueux
- ◆ Créer des Maisons de Santé départementales permettant un exercice en salariat et en équipe